

## **Sinistres extraordinaires 2011**

21.06. – 13.07.2011: AG, AR, BE, BL, BS, LU, SG, SH, SO, TG, ZG, ZH

### **Graves intempéries en juin et en juillet 2011**

Le pays a essuyé en juin et en juillet 2011 une vague d'intempéries dont voici un bref historique. La situation générale était alors caractérisée par système dépressionnaire persistant sur l'Atlantique nord. Entre le 21 juin et le 13 juillet 2011, ce système a entraîné sur l'Europe centrale une succession de perturbations marquées par une alternance assez régulière de fronts et de crêtes barométriques.

Devant cette suite de fronts froids se sont formés des orages qui ont amené de la grêle, des tempêtes et de fortes précipitations, chacun des fronts suivants donnant lieu à une recrudescence des vents et des précipitations.

Les orages parfois violents qui se sont ainsi abattus sur la Suisse ont causé des dommages aux bâtiments dans de nombreuses régions du pays : on a signalé des grêlons de plus de 6 cm de diamètre, des rafales de 143 km/h et des précipitations qui ont atteint par endroits 21 mm en 10 minutes.

Le canton d'Argovie, le plus sévèrement touché, a subi dans la seule nuit du 12 au 13 juillet de graves dommages aux bâtiments, estimés à 100 millions de francs. Plus que 80 % des sinistres sont imputables à la grêle, et le reste principalement à la violence des vents.

En outre, les établissements d'assurance des cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures, de Berne, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, de Lucerne, de St-Gall, de Schaffhouse, de Soleure, de Thurgovie et de Zurich ont aussi enregistré de nombreux sinistres provoqués par les effets de cette vague d'intempéries (orages de grêle, tempêtes, inondations et glissements de terrain).

Pour la période du 21 juin au 13 juillet, les établissements cantonaux d'assurance ont reçu des déclarations de sinistres se chiffrant au total à environ 150 millions de francs.